

## À propos de ce rapport

En tant que groupe d'entreprises et de services avec un champ d'activités très large, Migros entretient un échange permanent et varié avec les individus et leur environnement.

Outre la performance économique et le patrimoine, la situation financière et les résultats de Migros, ce rapport expose la façon dont le groupe s'inscrit dans son environnement naturel et urbain ainsi que ses interactions avec la société et les différents stakeholders. Migros appréhende la **création de valeur au sens large du terme** et oriente la gestion de l'entreprise en fonction de celle-ci.

## Rapport financier

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et les recommandations relatives à la présentation des comptes de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Afin d'offrir une plus grande transparence au lecteur, le groupe Migros a décidé d'imposer **des exigences encore plus élevées pour la présentation des comptes** que celles figurant dans les Swiss GAAP RPC pour de nombreux domaines d'activité. Les Swiss GAAP RPC constituent le fondement d'un rapport aussi transparent, compréhensible et orienté vers le lecteur que possible.

Les principes essentiels de présentation des comptes figurent dans le **PDF du rapport financier du groupe Migros**. Le rapport financier du groupe Migros est disponible en allemand, en français et en anglais. La version allemande fait foi.

## Gouvernance

Les données sur la gouvernance décrivent dans le détail les aspects organisationnels ainsi que le contenu de la **direction de Migros et du contrôle de ses activités** en tant que coopérative. La Fédération des coopératives Migros s'engage en faveur d'une gouvernance responsable, ciblée et intégrée. Dans cette perspective, elle a décidé de se conformer volontairement aux prescriptions du "Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance" élaboré par economiesuisse, à la directive Corporate Governance de la SIX Swiss Exchange (RLCG) et, si nécessaire, à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Les éventuelles dérogations à ces réglementations sont mentionnées dans le rapport.

## Rapport sur le développement durable

Le rapport sur le développement durable fait partie intégrante du rapport annuel. Le groupe Migros y décrit ses **principales performances en faveur du développement durable pendant l'année sous revue** selon les directives de la Global Reporting Initiative (GRI).

### Global Reporting Initiative (GRI)

Pour établir le rapport sur le développement durable, Migros s'appuie sur les directives de la Global Reporting Initiative (GRI). Depuis l'exercice 2018, elle applique les directives de la norme GRI avec l'option "critères exhaustifs", ainsi que les directives supplémentaires du secteur agroalimentaire. L'option relative aux "critères exhaustifs" prévoit, pour tous les aspects essentiels, la prise en compte de tous les indicateurs de mise en œuvre, en plus des structures et processus internes à l'entreprise. Le GRI Content Index est disponible [ici](#).

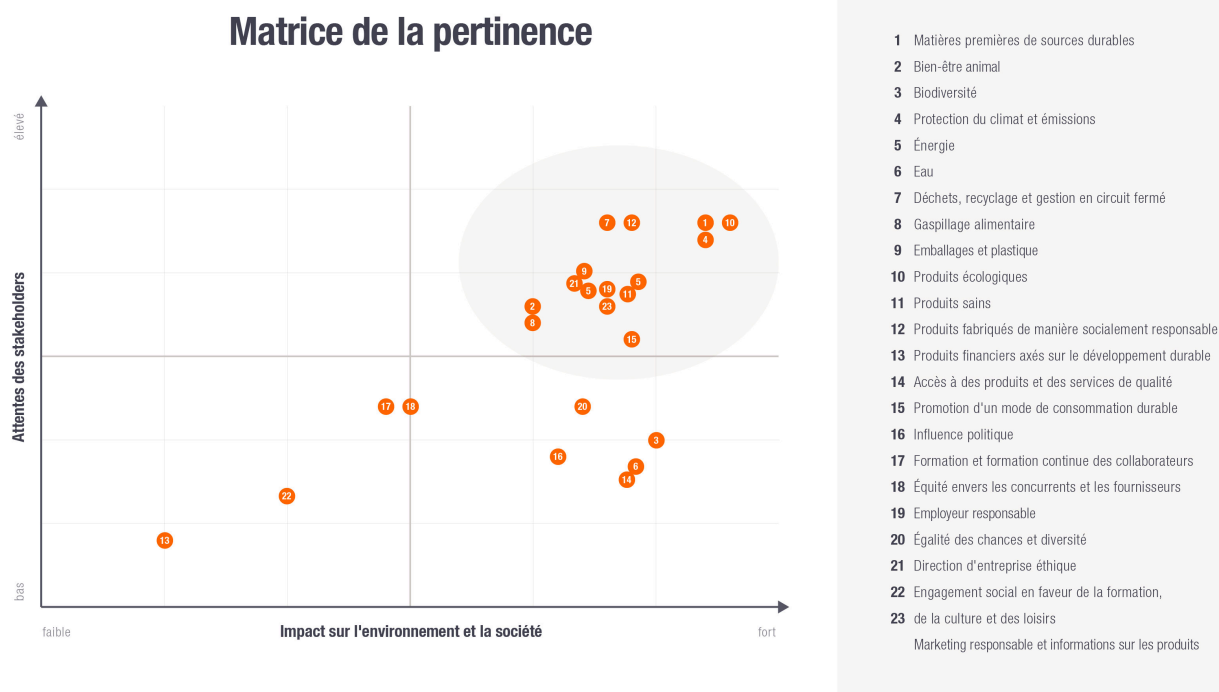
### Détermination des aspects essentiels

Aux fins de l'élaboration de son nouveau cadre stratégique pour le développement durable, en 2019, le groupe Migros a mené à bien une **analyse de la pertinence** en collaboration avec des experts externes. Pour ce faire, les différents domaines d'activité des entreprises Migros qui sont pertinents du point de vue du développement durable ont été passés en revue de manière à déterminer leur impact sur la société et l'environnement, ainsi que par rapport aux attentes des stakeholders. Dans le cadre de la sélection des domaines d'activité pertinents, nous avons également retenu comme critère les objectifs de développement durable internationaux de l'ONU (Sustainable Development Goals, SDG).

L'impact d'un thème donné sur la société et l'environnement a été déterminé au moyen d'une **évaluation dite d'impact**. Pour ce faire, nous avons analysé d'un côté la portée potentielle (p. ex. le nombre de personnes ou d'écosystèmes concernés) et de l'autre l'ampleur des impacts (p. ex. réversible ou irréversible). L'analyse a pris en compte l'ensemble des domaines d'activité stratégiques (DAS) du groupe Migros ainsi que les niveaux de création de valeur qui y sont associés.

Aux fins de la détermination des **attentes des stakeholders**, Migros a, dans un premier temps, identifié et attribué des pondérations aux principaux stakeholders pour chaque secteur d'activité. Les attentes des différents stakeholders ont ensuite été déterminées. Par ailleurs, les attentes des clients ont fait l'objet d'une étude de marché.

L'articulation entre ces deux composantes au sein d'une matrice permet de faire apparaître les **thèmes qui sont essentiels pour le groupe Migros**. Conformément aux directives GRI, le présent rapport se concentre sur les domaines d'activité qui ont un impact significatif sur l'environnement et la société et qui suscitent des attentes élevées de la part des stakeholders.



## Contrôle indépendant

Les déclarations et les indicateurs figurant dans le rapport annuel sont revus par un **organe de révision indépendant**. En particulier, les processus et les valeurs publiées font l'objet d'un audit visant à contrôler leur exactitude, leur vérifiabilité et leur traçabilité.

Les indicateurs environnementaux que sont les émissions de CO<sub>2</sub> et l'efficacité énergétique sont audités chaque année par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Pour ces indicateurs, **des objectifs** ont été convenus avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et les cantons.

Dans les rubriques Environnement et Produits, les indicateurs de l'année précédente sont ajustés chaque année avec une base de données améliorée. Il peut donc exister des **différences de valeurs** entre le présent rapport et les rapports des années passées.

La clôture de la rédaction pour les indicateurs a été fixée au 17 mars 2020. Comme certains chiffres clés de l'environnement n'étaient pas encore définitifs à cette date, des **mises à jour spécifiques** pourraient intervenir après la mise en ligne du rapport annuel le 24 mars 2020. Les indicateurs actualisés seront signalés en tant que tels.

## Limites du rapport

Les données se rapportent fondamentalement à l'**ensemble du groupe Migros**. Tout écart sera signalé. Dans le rapport sur le développement durable, l'accent a été placé sur les domaines d'activité stratégiques (DAS) Commerce de détail (activité de base) par le canal des coopératives et Industrie et Commerce de gros.

Les domaines d'activité stratégiques Commerce, Services financiers et Voyages sont partiellement pris en compte dans le rapport sur le développement durable. Des **indicateurs spécifiques** relatifs aux différentes entreprises du groupe Migros ont par exemple été inclus en rapport avec les exigences du groupe Migros appliquées aux fournisseurs / à l'assortiment (auparavant appelées exigences de base), de même que certaines avancées vers les objectifs individuels de 2019. Les indicateurs publiés sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre du groupe Migros sont en partie basés sur des estimations dans le cas des DAS Commerce, Services financiers et Voyages. Les données collectées dans le cadre des exigences du groupe Migros (auparavant appelées exigences de base) pour la protection environnementale dans l'entreprise deviennent de plus en plus complètes et précises.

Le rapport sur le développement durable couvre les sujets et domaines d'activité suivants:

## Les domaines d'activité stratégiques

Chapitre	Commerce de détail par le canal des coopératives	Industrie et commerce de gros	Commerce de marchandises	Services financiers	Voyages
Finances					
Collaborateurs					
Produits					
Environnement					
Société					
<b>Participation au chiffre d'affaires</b>	<b>57%</b>	<b>17%</b>	<b>21%</b>	<b>2%</b>	<b>3%</b>

 Rapport complet

 Rapport partiel